



L'ENVELOPPE
MÉTALLIQUE
DU BÂTIMENT

ASSOCIATION DES FABRICANTS
DE PANNEAUX, PROFILS ET SYSTÈMES

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

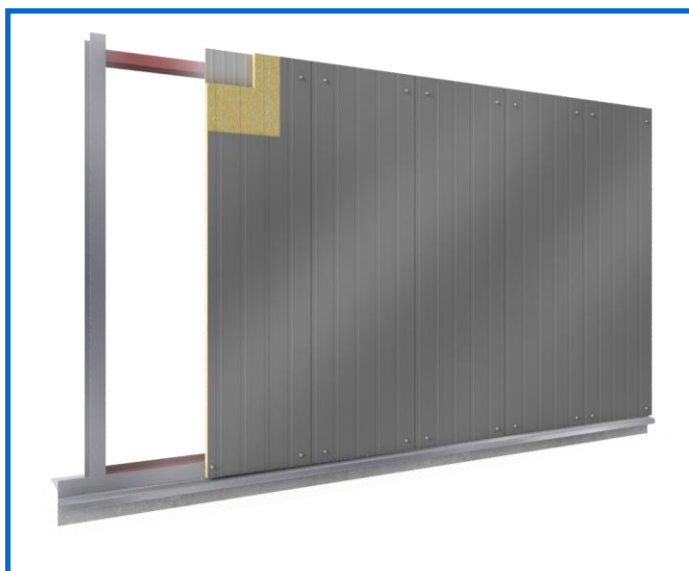
*En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 :2019,
et son complément national NF EN 15804+A2/CN :2022*

**Panneau sandwich de bardage à âme PUR/PIR
d'épaisseur 100 à 140 mm
et deux parements acier**

Numéro d'enregistrement: 20260551190-FC

Date de 1^{ère} publication : 26/05/2026

Version: V1



1. Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de l'Enveloppe Métallique du Bâtiment (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 :2019 et le complément national NF EN 15804+A2/CN :2022.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme NF EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE:

La traduction littérale en français de « EPD (Environmental Product Declaration) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une « DEP » complétée par des informations sanitaires.

2. Guide de lecture

Exemple de lecture : $-9,0 \text{ E } -03 = -9,0 \times 10^{-3}$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviation utilisée : N/A : Non Applicable
UF : Unité Fonctionnelle
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

3. Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définit au § 5.3 Comparabilité des DEP pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

« Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information) »

NOTE 1

En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2

Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3

Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

• Information générale

- Déclarant de la FDES : L'Enveloppe Métallique du Bâtiment 6, 14 rue La Pérouse, 75784 Paris Cedex 16
www.enveloppe-metallique.fr
Contact : Anna PALISSON annapalisson@enveloppe-metallique.fr
- Les fabricants pour lesquels la FDES est représentative :
 - AMBSF ArcelorMittal Building Solution France <https://buildingsolutions-france.arcelormittal.com/fr>
 - Site 2, Morinval, 55800 Contrisson
 - 70 rue de la Nouvelle Usine, 59264 Onnaing
 - BACACIER www.bacacier.com
 - HUURRE IBERICA S.A.U, C/Serinyà 43, Poligon Industrial El Trust, 17244 Cassà de la Selva, Girona - Espagne
 - JORIS IDE www.jorisode.be
 - NV Hille 174, 8750 Zwevezele – Belgique
 - MONOPANEL <https://monopanel.com/>
 - Rue G. Lufbery, 02300 Chauny
- Type de FDES : « du berceau à la tombe (avec module D) »
- Type de FDES : collective configurable
- Identification du produit par sa référence commerciale
Les références commerciales des panneaux sandwich de bardage des fabricants sont les suivantes :
 - AMBSF ArcelorMittal Building Solution France
 - Archisol
 - Maukatherm
 - Promisol S 900
 - Promisol S 1000
 - Promisol T 1000
 - Promisol V 1000
 - Promisol V 1100
 - Promisol V 1150
 - Promisol T 1000
 - Promisol L
 - BACACIER
 - FACADISO
 - JORIS IDE
 - JI FC WALL 1000
 - JI FT WALL 1150
 - JI FT WALL 1100
 - JI FC ARDOISE 1000 BARDAGE
 - JI FC SIDINGS 1000 BARDAGE
 - MONOPANEL
 - FARMWALL
 - MONOWALL
 - MONOWALL 1000
 - SUPERWALL
- Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025 par : Maxime POUSSE

La norme EN 15804 du CEN sert de règle pour la catégorie de produit
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025 : 2010 ☐ Interne ☒ Externe
Vérification par tierce partie: Maxime POUSSE (Elys Conseil)
Numéro d'enregistrement au programme INIES conforme ISO 14025: 20260551190-FC
Date de 1^{ère} publication: 26/05/2026
Date de mise à jour: 26/05/2026
Date de vérification: 26/05/2026
Période de validité : ☒ 5 ans ☐ 2 ans
 Programme INIES Avenue du Recteur Poincaré – 75016 PARIS – www.inies.fr

• Description de l'unité fonctionnelle et du produit

- Description de l'unité fonctionnelle: Constituer 1 m² de paroi verticale, sur la base d'une durée de vie de référence de 50 ans en assurant une performance thermique R comprise entre 4,30 et 7,30 m².K/W.
- Performance principale de l'unité fonctionnelle: Surface de 1m²
- Description du produit et de l'emballage:
 - Le produit étudié est le panneau sandwich de bardage à deux parements acier et à âme en mousse PUR/PIR d'épaisseur 100 à 140 mm, de masse surfacique moyenne 14,61 kg/m²

Masse d'acier	9,91 kg/m ²
Masse d'isolant	4,60 kg/m ²
Masse de colle, film, scotch et joint d'étanchéité	0,10 kg/m ²

Les parements (épaisseur parements interne et externe entre 0,4 et 0,75 mm) ont plusieurs revêtements possibles :

- Revêtements métalliques: Z100 à Z225 pour le parement interne et Z225 à Z275 pour le parement externe ou ZM60 à ZM140 pour le parement interne et ZM100 à ZM140 pour le parement externe
- Revêtements organiques:
 - polyester épaisseur 12 à 50 µm, polyuréthane 40 à 85 µm, PET 50 ou 55 µm ou PVDF 25 à 60 µm
 - envers de bande polyester épaisseur 5 à 15 µm
- L'emballage est composé de:
 - Bois: 3,7E-02 kg/m²
 - Carton: 8,9E-02 kg/m²
 - Film plastique: 3,5E-02 kg/m²
 - Mousse PE: 4,0E-02 kg/m²
 - Panneau PP: 3,5E-04 kg/m²
 - Polystyrène: 4,4E-02 kg/m²
- Description de l'usage du produit (domaines d'application): Il est utilisé comme paroi verticale dans l'enveloppe du bâtiment.
- Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle: Classement de réaction au feu : B-s1, d0 ou B-s2, d0 selon les produits.
- Description des principaux composants et/ou matériaux du produit: Le produit est composé essentiellement de tôle d'acier prélaqué 68% de la masse totale) et d'âme en mousse (31% de la masse totale), le reste étant constitué de colle, film, scotch et joint d'étanchéité.
- Préciser si le produit contient des substances de la liste candidate selon le règlement REACH (si supérieur à 0,1 % en masse): Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH.
- Preuves d'aptitude à l'usage :
 - NF EN 14509 Panneaux sandwichs autoportants, isolants, double peau à parements métalliques – Produits manufacturés – Spécifications et son Complément national.
 - Cahier du CSTB 3731 mars 2013 « Les méthodes de dimensionnement aux états limites des ouvrages de bardage et de couverture en panneaux sandwichs faisant l'objet d'un Document Technique d'Application »

- Cahier du CSTB 3501 mars 2004, « Panneaux sandwichs isolants à parements métalliques – conditions générales de conception et fabrication »
- Recommandations Professionnelles Bardages en Panneaux Sandwich à deux Parements en Acier et à Ame Polyuréthane, Conception et Mise en œuvre, RAGE décembre 2014
- Circuit de distribution: BtoB
- Description de la durée de vie de référence (si applicable et conformément au 7.3.3.2 de la NF EN 15804): La durée de vie de référence est de 50 ans.

Paramètre	Unités (exprimée par unité fonctionnelle)
Durée de vie de référence	50 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	Cf. (*1), (*2), (*3)
Paramètres théoriques d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriées et les codes d'application)	Cf. (*1), (*2), (*4)
Qualité présumée des travaux	Le taux de chute d'acier et d'isolant lors de la mise en œuvre retenu est de 5%.
Environnement intérieur (pour les produits en intérieur)	Cf. (*1), (*2), (*4)
Environnement extérieur (pour les produits en extérieur)	Cf. (*1), (*2), (*4)
Conditions d'utilisation	Cf. (*1), (*2), (*4)
Scénario d'entretien pour la maintenance	Entretien annuel La quantité d'eau de nettoyage est estimée à 1 litre/m ² /an. Ainsi, la consommation d'eau durant la durée de vie du produit est égale à 50 litres.

(*1) NF EN 14509 Panneaux sandwichs autoportants, isolants, double peau à parements métalliques – Produits manufacturés – Spécifications et son Complément national

(*2) Document Technique d'Application en cours de validité (CSTB)

(*3) DoP selon RPC

(*4) Recommandations Professionnelles Bardages en Panneaux Sandwich à deux Parements en Acier et à Ame Polyuréthane, Conception et Mise en œuvre, RAGE décembre 2014

Description de la durée de vie de référence

Teneur en carbone biogénique	Unité (exprimée par unité fonctionnelle)
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	0,052 kg C
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	0,053 kg C

Information sur la teneur en carbone biogénique

Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie

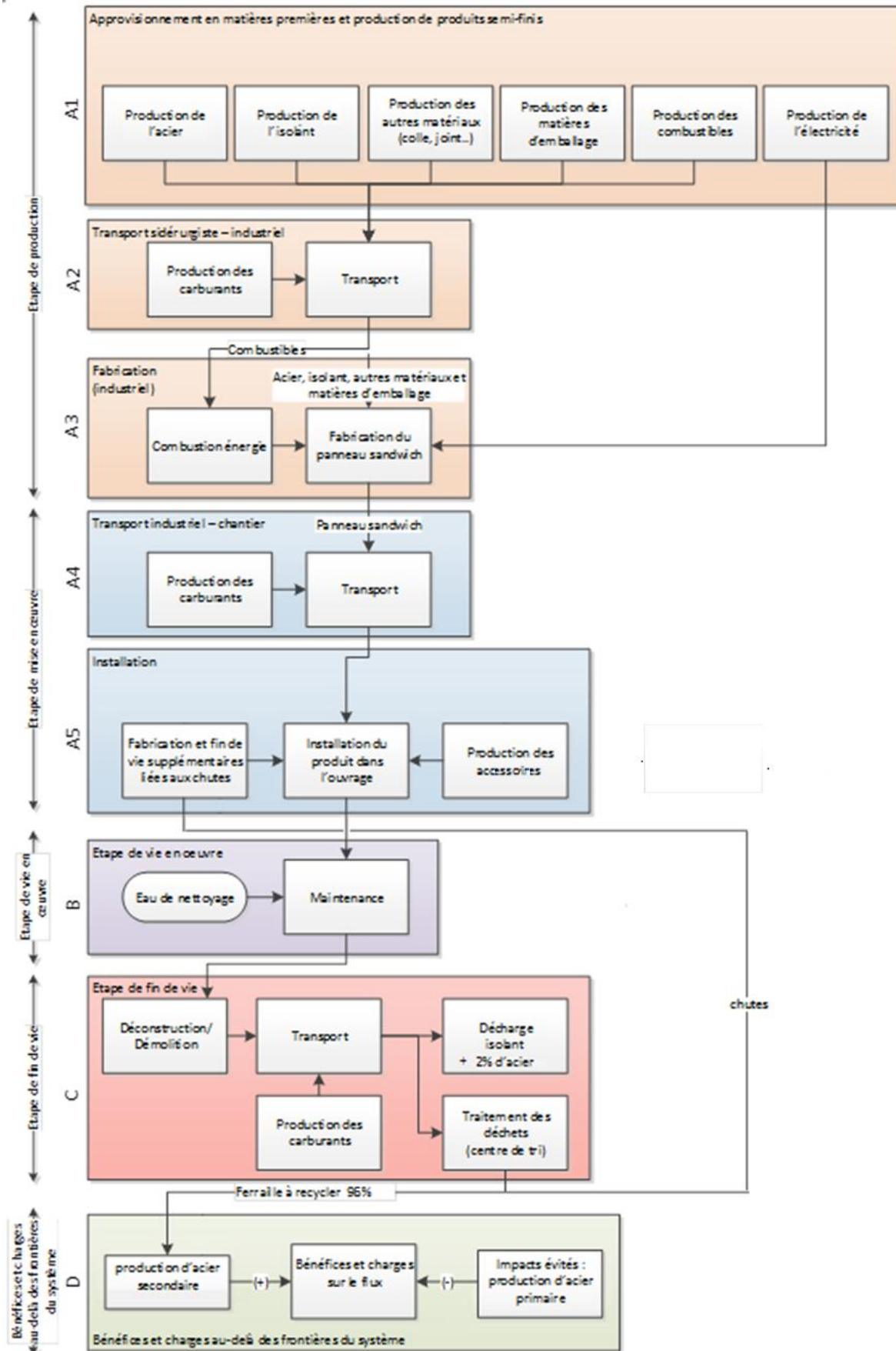


Figure 1 - Cycle de vie du produit

DESCRIPTION DES FRONTIERES DU SYSTEME (X = INCLUS DANS L'ACV ; MND = MODULE NON DECLARE)														
ETAPE DE PRODUCTION	ETAPE DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION		ETAPE D'UTILISATION							ETAPE DE FIN DE VIE				BENEFICES ET CHARGES AU-DELA DES FRONTIERES DU SYSTEME
Product	Transport	Processus de construction installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation de l'énergie durant l'étape d'utilisation	Utilisation de l'eau durant l'étape d'utilisation	Démolition/ Déconstruction	Transport	Traitement des déchets	Elimination	Possibilité de réutilisation, récupération, recyclage
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Etape de production, A1-A3

- Le module de production A1 concerne l'approvisionnement en matières premières, les productions d'acier, des composants de l'âme en mousse, de combustibles (fioul, propane et gaz naturel) et d'électricité, consommés pour la fabrication du produit étudié.
- Le module de transport A2 concerne le transport de l'acier, des composants de l'âme en mousse, du combustible et des matériaux d'emballage jusqu'au fabricant. Les moyens de transport, les distances, les quantités transportées ainsi que les charges utiles pour le transport routier, sont fournis par les industriels de cette FDES.
- Le module de fabrication A3 correspond à la fabrication du produit étudié dans les ateliers des industriels. Elle inclut la combustion énergétique, les émissions dans l'air, la production de matières d'emballage et la mise en décharge des déchets. Les parements acier sont mis en forme par profilage. L'âme en mousse PUR/PIR est expansée entre les parements.

Etape de construction, A4-A5

- Le module de transport A4 concerne le transport du produit depuis le site de fabrication jusqu'au chantier de construction. La modélisation prend en compte la production et la combustion du diesel pour le transport. Il n'y a pas de chutes de produit au cours du transport.

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle)
Type de carburant et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport	Camion 16-32 t, Europe (EURO 5)
Distance	574 km (moyenne pondérée par les quantités de produit transportées)
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	Données des adhérents 30% par défaut
Masse volumique en vrac des produits transportés	117 kg/m ³
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	<1

Transport jusqu'au chantier

- Le module d'installation A5 prend en compte l'installation du produit dans l'ouvrage, la production de l'acier pour les vis d'assemblage, la production supplémentaire de produit nécessaire pour compenser les chutes lors de l'installation et la fin de vie des emballages (taux issus des données EUROSTAT voir ci-dessous).

	Matières plastiques	Bois	Carton
Décharge	4,0%	1,4%	0%
Incinération	72,1%	43,8%	4,5%
Recyclage	23,9%	54,7%	95,5%

- La fin de vie des chutes d'acier et de l'isolant est également prise en compte. La consommation de ressources énergétiques de grue est intégrée dans la règle de coupure. L'énergie pour le vissage est également intégrée dans la règle de coupure (environ 0,1% de A4-A5).

Information du scénario	Unités (exprimée par unité fonctionnelle)																		
Intrants auxiliaires pour l'installation	Fixations acier: 3,99 E-02 kg/m²																		
Utilisation d’eau	Sans objet																		
Utilisation d'autres ressources	Sans objet																		
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Sans objet																		
Déchets de matières sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit	Le taux de chute lors de la mise en œuvre retenu est de 5%. Déchets d’acier du produit (vis incluses) éliminés 0,020 kg/m² Déchets d’isolant 0,230 kg/m² Déchets des matériaux d’emballage incinérés et enfouis : <table><tr><td>Bois:</td><td>1,7E-02</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Carton:</td><td>4,0E-03</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Film plastique:</td><td>2,7E-02</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Mousse PE:</td><td>3,0E-02</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Panneau PP:</td><td>2,7E-04</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Polystyrène:</td><td>3,4E-02</td><td>kg/m²</td></tr></table> Les données de fin de vie pour les matériaux d’emballage sont issues d’EUROSTAT.	Bois:	1,7E-02	kg/m²	Carton:	4,0E-03	kg/m²	Film plastique:	2,7E-02	kg/m²	Mousse PE:	3,0E-02	kg/m²	Panneau PP:	2,7E-04	kg/m²	Polystyrène:	3,4E-02	kg/m²
Bois:	1,7E-02	kg/m²																	
Carton:	4,0E-03	kg/m²																	
Film plastique:	2,7E-02	kg/m²																	
Mousse PE:	3,0E-02	kg/m²																	
Panneau PP:	2,7E-04	kg/m²																	
Polystyrène:	3,4E-02	kg/m²																	
Matières sortantes produites par le traitement des déchets sur le site de construction	Acier du produit (vis incluses) recyclé 0,478 kg/m² Matériaux d’emballage recyclés : <table><tr><td>Bois:</td><td>2,0E-02</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Carton:</td><td>8,5E-02</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Film plastique:</td><td>8,4E-03</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Mousse PE:</td><td>9,5E-03</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Panneau PP:</td><td>8,4E-05</td><td>kg/m²</td></tr><tr><td>Polystyrène:</td><td>1,1E-02</td><td>kg/m²</td></tr></table> Les données de fin de vie pour les matériaux d’emballage sont issues d’EUROSTAT.	Bois:	2,0E-02	kg/m²	Carton:	8,5E-02	kg/m²	Film plastique:	8,4E-03	kg/m²	Mousse PE:	9,5E-03	kg/m²	Panneau PP:	8,4E-05	kg/m²	Polystyrène:	1,1E-02	kg/m²
Bois:	2,0E-02	kg/m²																	
Carton:	8,5E-02	kg/m²																	
Film plastique:	8,4E-03	kg/m²																	
Mousse PE:	9,5E-03	kg/m²																	
Panneau PP:	8,4E-05	kg/m²																	
Polystyrène:	1,1E-02	kg/m²																	
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Sans objet																		

Installation dans le bâtiment

Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

- La vie en œuvre du produit consiste uniquement au nettoyage avec de l'eau pour assurer sa pérennité (module de maintenance B2). Les autres modules (B1 et B3 à B7) sont reportés avec des valeurs nulles car le produit n'est pas concerné au cours de sa vie en œuvre.

Paramètre	Valeur/description
Processus de maintenance	Lavage une fois par an à l'eau claire (*1)
Cycle de maintenance	Nettoyage une fois par an
Intrants auxiliaires pour la maintenance	Sans objet
Déchets produits pendant la maintenance	Sans objet
Consommation nette d'eau douce pendant la maintenance	1 L/m ² La consommation nette d'eau douce durant la durée de vie du produit est égale à 50 litres
Intrant énergétique pendant la maintenance	Sans objet

(*1) Recommandations Professionnelles Bardages en Panneaux Sandwich à deux Parements en Acier et à Ame Polyuréthane, Conception et Mise en œuvre, RAGE décembre 2014

Etape de fin de vie C1-C4

- Le module de déconstruction / démolition C1 concerne le démontage ou la démolition du produit dans l'ouvrage. Ce module correspond ici à l'usage d'une grue et correspond à la descente du produit à terre. La consommation d'énergie associée est intégrée dans la règle de coupure.
- Le module de traitement des produits de déconstruction C3 concerne le traitement des produits en centre de tri, en vue d'une réutilisation, d'un recyclage ou d'une mise en décharge. Le scénario de fin de vie du profil acier est 96% de recyclage et 4% d'enfouissement (Annexe L de la norme NF EN 15804+A2/CN).

- Le module de mise en décharge C4 comprend le prétraitement physique des déchets, leurs stockages, et la gestion du site. La part d'acier éliminée à cette étape et l'âme en mousse constituent un déchet, stocké en centre d'enfouissement.

Processus	Unités (exprimée par unité fonctionnelle)
Processus de collecte spécifié par type	Le tri des produits de déconstruction en acier est fait sur chantier ou en centre de tri.
Système de récupération spécifié par type	9,553 kg d'acier du produit (vis incluses) est recyclé
Elimination spécifiée par type	0,398 kg d'acier du produit (vis incluses) 4,600 kg de l'âme en mousse
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Distance de transport vers le centre de valorisation : 250 km Distance de transport vers la décharge : 50 km

Bénéfice et charge, D

- Le potentiel de recyclage de l'acier comprend les impacts liés à la production d'acier secondaire et les impacts évités liés à la production d'acier primaire.
- Le potentiel de valorisation des déchets d'emballage n'est pas pris en compte étant donné la faible masse des emballages par rapport à la masse du produit.

Matières / matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières / matériaux / énergies économisés	Quantités associées
Acier	Recyclage en ferraille	Brames d'acier fabriquées par la voie haut fourneau (BF-BOF)	9,553 kg d'acier-du produit (vis incluses)

- Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP)																										
Frontières du système	De l'extraction des matières premières jusqu'à la mise en décharge du produit en fin de vie. Le module D est pris en compte.																										
Allocations	Les allocations des consommations d'énergie au produit étudié, sur son site de fabrication, sont au prorata de la quantité de surface fabriquée du produit. Les quantités d'acier et de matière d'emballage sont directement celles liées au produit étudié, sans allocation.																										
Représentativité géographique Temporelle	Pays de production : France, Belgique et Espagne Année des données de production : 2023 Base de données secondaire : Ecoinvent v3.9.1 Méthode caractérisation : EF v3.1 pour les indicateurs d'impacts environnementaux																										
Variabilité des résultats	Cette FDES couvre les panneaux sandwich de bardage d'épaisseur 100 à 140 mm, avec une épaisseur des parements interne et externe entre 0,4 et 0,75 mm et avec tous les revêtements possibles définis dans la description du produit. Paramètres considérés pour l'étude de la variabilité : Masse surfacique d'acier minimum: 6,8 kg/m² Masse surfacique d'acier déclarée: 9,9 kg/m² Masse surfacique d'acier maximum: 13,8 kg/m² Masse surfacique d'âme minimum: 3,6 kg/m² Masse surfacique d'âme déclarée: 4,6 kg/m² Masse surfacique d'âme maximum: 5,8 kg/m² <table> <tr> <th></th><th>Réchauffement climatique (kg eq CO2)</th><th>Energie primaire procédé non renouvelable (MJ)</th><th>Déchets non dangereux éliminés (kg)</th></tr> <tr> <td>Produit déclaré</td><td>53,1</td><td>915,4</td><td>40,8</td></tr> <tr> <td>Résultat minimal observé</td><td>38,9</td><td>683,4</td><td>28,2</td></tr> <tr> <td>Variation minimale observée</td><td>0,73</td><td>0,75</td><td>0,69</td></tr> <tr> <td>Résultat maximal observé</td><td>71,3</td><td>1211,8</td><td>54,9</td></tr> <tr> <td>Variation maximale observée</td><td>1,34</td><td>1,32</td><td>1,34</td></tr> </table> Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, toutes les variations observées sont inférieures au seuil de 1,35 fixé par l'annexe O de NF EN 15804+A2/CN.				Réchauffement climatique (kg eq CO2)	Energie primaire procédé non renouvelable (MJ)	Déchets non dangereux éliminés (kg)	Produit déclaré	53,1	915,4	40,8	Résultat minimal observé	38,9	683,4	28,2	Variation minimale observée	0,73	0,75	0,69	Résultat maximal observé	71,3	1211,8	54,9	Variation maximale observée	1,34	1,32	1,34
	Réchauffement climatique (kg eq CO2)	Energie primaire procédé non renouvelable (MJ)	Déchets non dangereux éliminés (kg)																								
Produit déclaré	53,1	915,4	40,8																								
Résultat minimal observé	38,9	683,4	28,2																								
Variation minimale observée	0,73	0,75	0,69																								
Résultat maximal observé	71,3	1211,8	54,9																								
Variation maximale observée	1,34	1,32	1,34																								

• Résultats de l'analyse de cycle de vie

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des arrondis.

Pour les indicateurs énergétiques utilisés en tant que matière première : une valeur négative correspond au changement d'utilisation passant de matières premières à combustibles (en cas d'incinération par exemple). Application de l'Annexe M de la NF EN 15804+A2/CN.

Le tableau ci-dessous présente la classification des exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels.

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
Type 3 de l'ILCD	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux+métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2
Exonérations de responsabilité 1 – Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.		
Exonérations de responsabilité 2 – Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.		

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,73E+01	1,49E+00	3,14E+00	0	1,19E-02	0	0	0	0	0	0	3,16E-01	1,28E-01	6,67E-01	-1,04E+01
Changement climatique - combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,73E+01	1,49E+00	2,92E+00	0	1,15E-02	0	0	0	0	0	0	3,16E-01	1,28E-01	4,77E-01	-1,04E+01
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	-1,11E-02	1,30E-03	2,17E-01	0	3,37E-04	0	0	0	0	0	0	2,76E-04	2,78E-05	1,90E-01	2,85E-02
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	7,79E-02	7,22E-04	4,22E-03	0	2,44E-05	0	0	0	0	0	0	1,53E-04	1,44E-05	1,39E-05	-1,32E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg CFC11 equiv/UF</i>	2,29E-06	3,23E-08	1,19E-07	0	3,34E-10	0	0	0	0	0	0	6,87E-09	2,04E-09	1,50E-09	-2,20E-07
Acidification <i>mole de H+ equiv/UF</i>	4,21E-04	4,85E-06	2,20E-05	0	7,50E-08	0	0	0	0	0	0	1,03E-06	1,19E-06	4,05E-07	-4,39E-05
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg P eq./UF</i>	2,00E-05	1,04E-07	1,07E-06	0	9,04E-09	0	0	0	0	0	0	2,21E-08	3,94E-09	4,57E-09	-5,07E-06
Eutrophisation aquatique marine <i>kg N eq./UF</i>	7,00E-02	1,67E-03	8,69E-03	0	1,09E-05	0	0	0	0	0	0	3,54E-04	5,51E-04	9,83E-02	-9,48E-03
Eutrophisation terrestre <i>mole de N eq./UF</i>	1,28E+00	1,76E-02	6,67E-02	0	1,01E-04	0	0	0	0	0	0	3,74E-03	5,99E-03	1,84E-03	-1,03E-01
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMVOC equiv/UF</i>	2,32E-04	7,24E-06	1,27E-05	0	3,38E-08	0	0	0	0	0	0	1,54E-06	1,77E-06	7,35E-07	-5,55E-05
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	9,96E-04	4,88E-06	5,11E-05	0	6,93E-08	0	0	0	0	0	0	1,04E-06	4,57E-08	2,35E-07	-1,05E-04
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	8,41E+02	2,12E+01	4,50E+01	0	2,39E-01	0	0	0	0	0	0	4,51E+00	1,69E+00	1,27E+00	-8,96E+01
Besoin en eau <i>m³ de privation equiv dans le monde/UF</i>	1,36E-03	3,33E-06	7,15E-05	0	1,53E-01	0	0	0	0	0	0	7,07E-07	1,01E-07	4,29E-07	-5,04E-05

Indicateurs d'impacts environnementaux de référence¹

¹ Epuisement des ressources abiotiques (minéraux et métaux), Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) & Besoin en eau : Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
Impacts Environnementaux	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Mianenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies/UF</i>	5,25E-06	1,18E-07	2,80E-07	0	4,32E-10	0	0	0	0	0	0	2,51E-08	3,32E-08	8,26E-09	-6,90E-07
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv/UF</i>	4,93E+00	2,82E-02	2,67E-01	0	5,91E-03	0	0	0	0	0	0	5,99E-03	7,97E-04	9,28E-03	5,27E-01
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe/UF</i>	7,41E+05	1,04E+01	3,70E+04	0	4,46E-02	0	0	0	0	0	0	2,21E+00	8,03E-01	1,02E+01	-8,60E+00
Toxicité humaine, effets cancérogènes <i>CTUh/UF</i>	2,00E-05	6,77E-10	1,00E-06	0	7,83E-12	0	0	0	0	0	0	1,44E-10	3,94E-11	3,21E-11	1,01E-07
Toxicité humaine, effets non cancérogènes <i>CTUh/UF</i>	2,14E-03	1,50E-08	1,07E-04	0	1,82E-10	0	0	0	0	0	0	3,18E-09	2,76E-10	1,38E-09	-7,00E-08
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension/UF</i>	1,37E+02	1,25E+01	8,40E+00	0	4,99E-02	0	0	0	0	0	0	2,67E+00	1,13E-01	2,80E+00	-2,49E+01

Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels²³

² Rayonnements ionisants : Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

³ Ecotoxicité (eaux douces), toxicité humaine, effets cancérogènes, toxicité humaine, effets non cancérogènes & Impacts liés à l'occupation des sols/qualité des sols : Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

UTILISATION DES RESSOURCES

Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	5,15E+01	3,21E-01	4,19E+00	0	3,95E-02	0	0	0	0	0	0	6,83E-02	9,38E-03	1,54E-01	-7,76E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	1,65E+00	0	-1,29E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF</i>	5,32E+01	3,21E-01	2,90E+00	0	3,95E-02	0	0	0	0	0	0	6,83E-02	9,38E-03	1,54E-01	-7,76E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	7,08E+02	2,12E+01	4,24E+01	0	2,39E-01	0	0	0	0	0	0	4,51E+00	1,69E+00	1,27E+00	-8,96E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	1,33E+02	0	2,64E+00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF</i>	8,41E+02	2,12E+01	4,50E+01	0	2,39E-01	0	0	0	0	0	0	4,51E+00	1,69E+00	1,27E+00	-8,96E+01
Utilisation de matière secondaire - <i>kg/UF</i>	2,38E+00	0	1,19E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - <i>m³/UF</i>	4,5E-04	1,09E-06	2,34E-05	0	5,01E-02	0	0	0	0	0	0	2,32E-07	3,31E-08	1,41E-07	-1,65E-05

Utilisation des ressources

CATEGORIE DE DECHETS															
Catégorie de déchets	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Miantenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	4,68E-03	2,43E-07	2,35E-04	0	1,76E-09	0	0	0	0	0	0	5,16E-08	1,30E-08	9,66E-09	-1,09E-06
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	3,21E+01	1,20E+00	2,17E+00	0	4,63E-03	0	0	0	0	0	0	2,55E-01	7,59E-03	5,10E+00	-1,13E+01
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	1,27E-03	6,85E-06	6,88E-05	0	1,52E-06	0	0	0	0	0	0	1,46E-06	1,84E-07	2,08E-06	1,37E-04

Catégorie de déchets

FLUX SORTANTS															
Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Miantenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF</i>	5,57E-01	0	6,51E-01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,55E+00	0	-7,25E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Flux sortants

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX Agrégation des différents modules pour réaliser un "Total d'étape" ou "Total Cycle de vie"						
Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Indicateurs d'impacts environnementaux de référence						
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,73E+01	4,63E+00	1,19E-02	1,11E+00	5,31E+01	-1,04E+01
Changement climatique - combustibles fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,73E+01	4,41E+00	1,15E-02	9,21E-01	5,26E+01	-1,04E+01
Changement climatique - biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	-1,11E-02	2,18E-01	3,37E-04	1,91E-01	3,98E-01	2,85E-02
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	7,79E-02	4,94E-03	2,44E-05	1,82E-04	8,30E-02	-1,32E-03
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg CFC11 equiv/UF</i>	2,29E-06	1,52E-07	3,34E-10	1,04E-08	2,45E-06	-2,20E-07
Acidification <i>mole de H+ equiv/UF</i>	4,21E-04	2,69E-05	7,50E-08	2,62E-06	4,50E-04	-4,39E-05
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg P eq./UF</i>	2,00E-05	1,18E-06	9,04E-09	3,06E-08	2,12E-05	-5,07E-06
Eutrophisation aquatique marine <i>kg N eq./UF</i>	7,00E-02	1,04E-02	1,09E-05	9,92E-02	1,80E-01	-9,48E-03
Eutrophisation terrestre <i>mole de N eq./UF</i>	1,28E+00	8,43E-02	1,01E-04	1,16E-02	1,37E+00	-1,03E-01
Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMVOC equiv/UF</i>	2,32E-04	2,00E-05	3,38E-08	4,05E-06	2,56E-04	-5,55E-05
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	9,96E-04	5,60E-05	6,93E-08	1,32E-06	1,05E-03	-1,05E-04
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	8,41E+02	6,63E+01	2,39E-01	7,48E+00	9,15E+02	-8,96E+01
Besoin en eau <i>m³ de privation equiv dans le monde/UF</i>	1,36E-03	7,49E-05	1,53E-01	1,24E-06	1,54E-01	-5,04E-05

Impacts environnementaux (1/4)

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies/UF</i>	5,25E-06	3,99E-07	4,32E-10	6,66E-08	5,71E-06	-6,90E-07
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv/UF</i>	4,93E+00	2,95E-01	5,91E-03	1,61E-02	5,25E+00	5,27E-01
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe/UF</i>	7,41E+05	3,71E+04	4,46E-02	1,33E+01	7,78E+05	-8,60E+00
Toxicité humaine, effets cancérogènes <i>CTUh/UF</i>	2,00E-05	1,00E-06	7,83E-12	2,15E-10	2,10E-05	1,01E-07
Toxicité humaine, effets non cancérogènes <i>CTUh/UF</i>	2,14E-03	1,07E-04	1,82E-10	4,83E-09	2,25E-03	-7,00E-08
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension/UF</i>	1,37E+02	2,09E+01	4,99E-02	5,58E+00	1,64E+02	-2,49E+01

Impacts environnementaux (2/4)

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation des ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	5,15E+01	4,51E+00	3,95E-02	2,31E-01	5,63E+01	-7,76E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	1,65E+00	-1,29E+00	0	0	3,61E-01	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF</i>	5,32E+01	3,22E+00	3,95E-02	2,31E-01	5,66E+01	-7,76E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	7,08E+02	6,36E+01	2,39E-01	7,48E+00	7,79E+02	-8,96E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	1,33E+02	2,64E+00	0	0	1,36E+02	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UF</i>	8,41E+02	6,63E+01	2,39E-01	7,48E+00	9,15E+02	-8,96E+01
Utilisation de matière secondaire - <i>kg/UF</i>	2,38E+00	1,19E-01	0	0	2,50E+00	0
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - <i>m³/UF</i>	4,45E-04	2,45E-05	5,01E-02	4,05E-07	5,05E-02	-1,65E-05

Impacts environnementaux (3/4)

Impacts/Flux	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Etape Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Catégorie de déchets						
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	4,68E-03	2,35E-04	1,76E-09	7,42E-08	4,91E-03	-1,09E-06
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UF</i>	3,21E+01	3,37E+00	4,63E-03	5,36E+00	4,08E+01	-1,13E+01
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UF</i>	1,27E-03	7,56E-05	1,52E-06	3,72E-06	1,35E-03	1,37E-04
Flux sortants						
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UF</i>	5,57E-01	6,51E-01	0	9,55E+00	1,08E+01	-7,25E+00
Matériaux destinés à la récupération d'énergie <i>kg/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UF</i>	0	0	0	0	0	0

Impacts environnementaux (4/4)

• Information configurateur

Dans le cadre du configurateur SAVE-CONSTRUCTION <https://www.save-construction.com>, la présente FDES peut être utilisée comme FDES configurable au sens du programme INIES. Les paramètres variables pour configurer cette FDES sont l'épaisseur d'isolant de 100 à 140 mm et l'épaisseur des parements interne et externe de 0,4 à 0,75 mm.

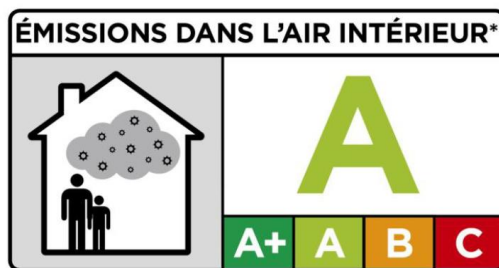
Ce cadre de conformité pourra être complété lors de l'implémentation de SAVE-CONSTRUCTION.

• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Informations relatives à la qualité des espaces intérieurs.

Emissions de COV et formaldéhyde

Le bardage acier est fabriqué à partir de bobines d'acier plat galvanisé et/ou à partir de bobines d'acier plat galvanisé prélaqué. Les laques employées, polyester épaisseur 12 à 50 µm, polyuréthane 40 à 85 µm, PET 50 ou 55 µm ou PVDF 25 à 60 µm sont réalisées en usines * et ont des émissions de COV inférieures aux limites de détection analytique **.



Sources :

* La bande entre immédiatement dans un four qui permet l'évaporation des solvants nécessaires à l'étalement du produit et la réticulation de la résine. Livre « De A à Z : Les profilés Minces en acier » SNPPA, 2007

** Rapport d'essai n°SB-08-080, CSTB, novembre 2008 – "Evaluation of VOC and formaldehyde emissions from 25 µm polyester pre-coated galvanized steel products according to the ECA, AgBB and AFSSET schemes"

Norme NF P 34-301 d'avril 2017

Norme NF EN 10169 mars 2022

Informations relatives à la qualité sanitaire de l'eau

Produit non en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine. Il peut être en contact avec l'eau de ruissèlement. Aucun essai concernant la qualité sanitaire de l'eau en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé.

• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Performances thermiques (ACERMI, rapports disponibles sur demande auprès des fabricants): $4,30 \leq R \text{ (m}^2 \cdot \text{K/W)} \leq 7,30$

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Performance acoustique (performance évaluée en laboratoire): Indice d'affaiblissement $25 \leq R_w \text{ (dB)} \leq 27$

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Aucun essai de confort visuel n'a été réalisé sur le produit étudié.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai de confort olfactif n'a été réalisé sur le produit étudié.